



# Les sources des fables de La Fontaine

**Si le Pantchatantra** est enraciné dans la tradition indienne (hindouiste, probablement vishnouite pour ce qui concerne la version du Sud de l'Inde, et peut-être influencé par les Jakarta de la tradition bouddhique pour la version du Cachemire), si la traduction de Ibn Al Muqaffa doit certainement beaucoup à son passé de Persan comme à sa conversion à l'Islam, La Fontaine écrit pour une société chrétienne, à partir d'un texte arabe marqué par l'Islam, ayant eu sous les yeux une traduction en hébreu. En outre, il utilisa sans doute l'ouvrage de David Sahid et Gaulmin, paru en 1644, *Le Livre des lumières ou la Conduite des roys, par le sage Bidpai* : ce texte remonte à un *Kâlîla et Dimna* persan du XVe siècle, lui-même issu de l'arabe !

Sans oublier le *Specimen Sapientiae Indorum Veterum*, du Père Poussines (1666) pour l'initier à la sagesse indienne.

Quel brassage, quelle pluralité des langues, des cultures, des religions, des formes d'écriture ! Quelle métaphore de l'universalité des fables !

Dans la course à la primauté de l'invention des fables il y a donc le recueil de fables indien, le Pantchatantra et l'œuvre d'Esopé telle qu'elle fut sans doute transcrite par des contemporains, ou tout au moins peu après sa mort.

Dans le premier cas, nous avons certes, un texte daté des premiers siècles de notre ère mais dont l'écriture doit beaucoup – et peut-être l'essentiel de ses histoires – à la tradition orale, laquelle aurait précédé l'écriture. L'auteur, pour sa part, a sans doute composé le récit cadre et procédé au choix des fables qui illustrent les discours des protagonistes de ce récit cadre.

Tandis qu'Esopé a forgé sa propre tradition orale et le passage à l'écrit fut fort tardif. Au point que l'on ne sait plus très bien ce que le corpus des fables doit à Esopé et ce qu'il doit aux fabulistes qui lui ont succédé. Il est probable que des fables dues à des contemporains d'Esopé ont été attribuées au premier grand fabuliste de la tradition grecque. Ces fables sont désormais rassemblées sous l'intitulé « *Apologues ésopiques* » (apologue est aujourd'hui considéré comme un synonyme de fable).

On ne peut donc pas comparer les anciennetés respectives d'une tradition orale et d'un texte écrit.